

CMCAS CLERMONT – LE PUY

Retour sur le CA du 19 décembre 2019

Non à la réforme des retraites !

Le gouvernement n'entend toujours pas l'exigence majoritaire dans le pays du retrait de sa réforme des retraites.

Il s'obstine à vouloir nous faire travailler plus longtemps pour baisser nos pensions.

C'est le gouvernement qui prend en otage les fêtes de fin d'année. Nous apportons notre soutien aux salariés de la RATP, de la SNCF et de tous les secteurs qui ont décidé de poursuivre la grève. Il n'y aura pas de trêve pour nos revendications.

Nous appelons à participer nombreux aux initiatives intersyndicales, interprofessionnelles et intergénérationnelles. C'est pourquoi une nouvelle journée d'appel à la grève et à des manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles est programmée nationalement le jeudi 9 janvier 2020.

Si cette réforme est adoptée, c'est la fin de notre système de retraite actuel mais aussi et surtout le début du démantèlement de notre statut national des Industrie Electrique et Gazière ! Alors mobilisons-nous pour faire perdurer longtemps notre statut, nos emplois et nos activités sociales...

Droit exceptionnel 2020

Le CA a voté à l'unanimité la reconduction pour l'année 2020 des droits exceptionnels pour deux familles de bénéficiaires de notre CMCAS qui ont des enfants plus de 21 ans en situation d'handicap.

Infos diverses

Une convention de partenariat avec « Emmaüs Puy Guillaume » et la CMCAS a été approuvée en séance à l'unanimité.

Elle consiste à mettre à disposition la salle Michel Vivier du complexe Marcel Paul à Gerzat pour la tenue de l'AG de leur association, suivie d'un concert ouvert à nos bénéficiaires de notre CMCAS à un tarif préférentiel le Samedi 21 Mars 2020. Venez nombreux ...

**Les membres CGT du Conseil d'administration
de la CMCAS Clermont - Le Puy,
vous souhaitent de Joyeuses Fêtes
de fin d'année à vous et vos proches...**

Calendrier des Instances 2020

Le CA a validé à l'unanimité le calendrier des instances 2020 après quelques modifications apportées. A noter que celui-ci est susceptible d'évoluer durant l'année 2020.

Convention CCAS pour Lapte et Les Estables

Le CA a voté à l'unanimité la reconduction des deux conventions pour l'utilisation par la CMCAS des deux centres pour des activités ponctuelles proposées pour nos bénéficiaires.

Budget CMCAS 2019

Le Conseil d'administration a validé à la majorité des voix le Budget Complémentaire n°4 pour l'année 2019 (14 POUR, CGT-FO-CFE/CGC et 4 CONTRE, CFDT). Une réaffectation de 1281.06€ a été réinjectée dans les activités pour les bénéficiaires de notre CMCAS (aérobic, activités culturelles...).

Budget Primitif 2020

Les membres du conseil d'administration ont validé à la majorité des voix, le budget primitif pour l'année 2020 (12 POUR, CGT-FO et 6 CONTRE, CFDT-CFE/CGC). Le montant du budget primitif pour l'année 2020 s'élève à 358945€.

Moyen Bénévoles 2020

Suite à l'application de l'accord sur les Moyens Bénévoles et à une ré-explication faite en séance par le président aux membres de certaines OS qui ont pourtant signé l'accord, les membres du CA ont voté à l'unanimité la remontée du tableau des bénéficiaires actifs de notre CMCAS au SGE des IEG.

Les personnes qui le souhaitent pourront, convoier les enfants en colo ou encadrer dans les centres de tourisme ou les ACM durant l'année. Les personnes intéressées doivent se faire connaître auprès des antennes de Clermont ou du Puy.

Pour ce qui est du tableau des heures des moyens bénévoles pour le fonctionnement des élus du CA, des SLVies et des membres de commissions. Celui-ci devra être remonté au SGE des IEG avant la fin janvier 2020.